|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **AVENANT AU MANDAT DE VENTE** | **N° 6 939**  **DU 24/07/2024** |

Adresse du bien à vendre : 114 rue Georges Clémenceau 46000 CAHORS

Descriptif : Cahors centre-ville: appartement d'environ 83m² au 2ème étage d’une petite copropriété idéalement située à proximité de tout services et tous commerces. Le bien dispose d'un séjour de 32 m², d'une cuisine spacieuse de 22 m², d'une chambre de 12,3 m², d'une salle de bain de 6,4 m² et d'un couloir de 11.2 m². Le bien à besoin d'un rafraîchissement mais le cumulus est neuf ainsi que les radiateurs. Les informations sur les risques auquel ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques www.georisques.gouv.fr

|  |  |
| --- | --- |
| **Mandant** | **Mandataire** |
| **Madame MOUGIN Anaïs**  230 chemin des Groseilles  14340 RUMESNIL | **Immobilier Quercy Transactions**  au capital de 7.780€ RC 433205929  3, place Jean-Jacques Chapou  (place de la Cathédrale) - 46000 CAHORS  Carte professionnelle n° CPI 4601 2016 000 006 153  avec substitution au profit de toute agence du Groupement Immobilier Lot Dordogne Corrèze |

Les parties ont signé le mandat de vente, inscrit au registre des mandats, dont la date et le numéro sont rappelés ci-dessus, ainsi que l'adresse du bien à vendre. Aux termes de ce mandat, chaque partie s'est engagée à informer l'autre partie de tout élément pouvant modifier les conditions de vente, notamment en matière de prix. En conséquence, les parties conviennent de modifier le prix des biens à vendre, et le cas échéant, certains éléments secondaires du mandat, à l'exclusion de toutes modifications des caractéristiques essentielles du mandat (sa durée, ... ).

Nouveau prix de vente :

Le nouveau prix demandé - hors rémunération du mandataire - est de **70 000 € (SOIXANTE-DIX MILLE EUROS)**, payable au plus tard le jour de la signature de l'acte définitif.

Rémunération du mandataire à charge acquéreur :

En cas de réalisation de l'opération avec un acheteur présenté par le mandataire ou un mandataire substitué, le mandataire aura droit à une rémunération fixée à 6 650 € (SIX MILLE SIX CENT CINQUANTE EUROS) TVA comprise, **à la charge de l'acquéreur**.

Ces modifications entrent en vigueur à la date de signature du présent avenant qui devra être annexé au mandat d'origine.

Fait, à Cahors le 20 août 2024 en double exemplaire dont l'un est remis au mandant qui le reconnaît.

|  |  |
| --- | --- |
| **Le mandant**  signature précédée de la mention manuscrite  "lu et approuvé bon pour avenant au mandat d'origine" | **Le mandataire**  signature précédée de la mention manuscrite  "lu et approuvé avenant au mandat d'origine accepté" |
|  |  |